

FLUORESCEINE POUDRE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial FLUORESCEINE POUDRE
du
produit/désignation

Nom chimique

Type de produit Substance

Numéro N°CE 208-253-0 n°CAS 518-47-8
d'identification
UE

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Colorant
- Traçage et recherche de fuite
- Agent fluorescent
- Teinture, pigment

Usages déconseillés

- Aucune information disponible.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PAVIQUA SAS - FLUOTECHNIK
1713, route de Robion
84300 CAVAILLON France
Téléphone : 33(0)4.86.69.63.72
Site web www.fluotechnik.com
Sécurité Contact : 33 (0)4 86 69 63 72 contact@fluotechnik.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

| | |
|----------------|------------|
| Not Classified | Non classé |
|----------------|------------|

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement : Aucun
Pictogrammes : Aucun
Mentions de danger : Aucun
Conseils de prudence

| | |
|------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |

Phrases EUH : Aucun

2.3 - Autres dangers

FLUORESCINE POUDRE

| | |
|--|--|
| <u>Substance PBT.</u> | - Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh. |
| <u>matière vPvB.</u> | - Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACh. |
| <u>Autres dangers n'entraînant pas la classification</u> | - Aucune information disponible. |

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

3.2 - Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

| | |
|------------------------------------|---|
| <u>En cas d'inhalation</u> | - aucunes mesures particulières ne sont exigées. - Veiller à un apport d'air frais. |
| <u>Après contact avec la peau</u> | - Se laver immédiatement avec: Eau - En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. |
| <u>Après contact avec les yeux</u> | - Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. - En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue. |
| <u>En cas d'ingestion</u> | - Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir. |

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|--|----------------------------------|
| <u>Symptômes et effets - En cas d'inhalation</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Symptômes et effets - Après contact avec la peau</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Symptômes et effets - Après contact avec les yeux</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Symptômes et effets - En cas d'ingestion</u> | - Aucune information disponible. |

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- aucunes mesures particulières ne sont exigées.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

| | |
|---------------------------------------|---|
| <u>Moyens d'extinction appropriés</u> | - ABC-poudre - Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction |
|---------------------------------------|---|

FLUORESCEINE POUDRE

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.
- Assurer une aération suffisante.
- Éviter la formation de poussière.

Pour les secouristes - Aucune information disponible.

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Aucune information disponible.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Recueillir mécaniquement.
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Ne nécessite aucune mesure technique de prévention spéciale.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Aucune information disponible.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Aucune information disponible.

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Sensible à l'humidité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

FLUORESCEINE POUDRE

8.1 - Paramètres de contrôle

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Protection du corps appropriée: blouse de laboratoire



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| État | Solide | Aspect | Poudre |
|-----------------------------------|--------|-----------------------------|------------|
| Couleur | orange | Odeur | sans odeur |
| Seuil olfactif | | Aucune donnée disponible | |
| pH | | 7 < V < 9 1% en solution | |
| Point de fusion | | > 250 °C | |
| Point de congélation | | Aucune donnée disponible | |
| Point d'ébullition | | Aucune donnée disponible | |
| Point éclair | | Aucune donnée disponible | |
| Taux d'évaporation | | Aucune donnée disponible | |
| inflammabilité | | Aucune donnée disponible | |
| Limite inférieure d'explosivité | | Aucune donnée disponible | |
| Limite supérieure d'explosivité | | Aucune donnée disponible | |
| Pression de la vapeur | | Aucune donnée disponible | |
| Densité de la vapeur | | Aucune donnée disponible | |
| Densité relative | | Aucune donnée disponible | |
| Densité | | Aucune donnée disponible | |
| Solubilité (Eau) | | 500 g/l | |
| Solubilité (Ethanol) | | Aucune donnée disponible | |
| Solubilité (Acétone) | | Aucune donnée disponible | |
| Solubilité (Solvants organiques) | | Aucune donnée disponible | |
| Log KOW | | -0,67 | |
| Température d'auto-inflammabilité | | Aucune donnée disponible | |
| Température de décomposition | | > 350 °C | |
| Viscosité, cinématique | | Aucune donnée disponible | |
| Viscosité, dynamique | | Aucune donnée disponible | |

9.2 - Autres informations

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Teneur en COV | Aucune donnée disponible |
| Energie minimale d'ignition | Aucune donnée disponible |
| Conductivité | Aucune donnée disponible |

FLUORESCEINE POUDRE

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Aucune information disponible.

10.5 - Matières incompatibles

- Aucune information disponible.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

- Non classé

| | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| LD50 oral (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rat) | Aucune donnée disponible |
| LD50 dermal (rabbit) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation dusts and mists (rat) | Aucune donnée disponible |
| LC50 inhalation vapours (rat) | Aucune donnée disponible |

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

- Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

- Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

Cancerogénité

- Non classé

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

- Non classé

FLUORESCINE POUDRE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

| | |
|-----------------------------------|---------------------------|
| EC50 48 hr crustacea | 337 mg/l |
| LC50 96 hr fish | 1372 mg/l < V < 3433 mg/l |
| ErC50 algae | 209,24 mg/l |
| ErC50 other aquatic plants | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic fish | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic crustacea | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic algae | Aucune donnée disponible |
| NOEC chronic other aquatic plants | 100 mg/l |

- La substance/le mélange ne satisfont pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

12.2 - Persistance et dégradabilité

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Demande biochimique en oxygène (DBO) | 1711 mg/g |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | 2339 mg/g |
| % de biodégradation en 28 jours | Biodégradable. |

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

| | |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Facteur de bioconcentration (FBC) | Aucune donnée disponible |
| Log KOW | -0,67 |

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

- Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

FLUORESCEINE POUDRE

| | |
|--|----------------------------------|
| <u>Evacuation des eaux</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Précautions particulières à prendre</u> | - Aucune information disponible. |
| <u>Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale</u> | - Aucune information disponible. |

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

14.2 - Nom d'expédition des Nations unies

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

14.4 - Groupe d'emballage

14.5 - Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement :

Polluant marin :

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7 - Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

| Version | Date d'émission | Description des modifications |
|---------|-----------------|-------------------------------|
| 1 | 26/02/2019 | |

Sources de données: Fournisseur
Http://echa.europa.eu/

FLUORESCINE POUDRE

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Textes des phrases réglementaires

| | |
|----------------|------------|
| Not Classified | Non classé |
|----------------|------------|

Indications de stage professionnel - Indications détaillées: voir notice technique.

Conforme Règlement (CE) n° 2015/830

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

*** **